

**Leçons de littérature dans les lycées franciliens
Edition 2022 - 2023**

APPEL A CANDIDATURES DES LYCEES

La Région Île-de-France lance un appel à candidatures pour la mise en place des Leçons de littérature dans les lycées franciliens pour l'année scolaire 2022-2023.

1. Présentation

Le Conseil régional d'Île-de-France met en place des leçons de littérature dans les lycées, pour encourager la rencontre des jeunes avec les auteurs et la littérature, dans une logique d'éducation artistique et culturelle.

Créées en 2017, les leçons de littérature sont des conférences d'auteurs originales qui invitent les jeunes à découvrir l'imaginaire d'un auteur, ses réflexions sur l'écriture, ses lectures, ses sources d'inspiration, son regard sur les grands enjeux de la littérature...

Liens à consulter, pour en savoir plus sur les éditions précédentes :

- [Présentation du programme sur le site de la Région Ile-de-France](#)
- [Extraits vidéo de quelques leçons de littérature](#)
- [Liste des auteurs invités sur les précédentes éditions](#)

2. Lycées concernés par l'action

L'action s'adresse aux élèves de seconde, première et terminale de toutes filières, des lycées publics ou privés sous contrat Éducation nationale, d'enseignement général, professionnel ou agricole. Elle repose sur l'engagement d'équipes enseignantes volontaires.

Dans chaque lycée, un professeur est coordinateur du projet et une leçon de littérature regroupe entre trois et cinq classes entières ou groupes de spécialités en effectif complet.

3. Partenariat avec les bibliothèques

L'action favorise et encourage les partenariats avec les bibliothèques locales.

L'implication de ces dernières, dès le début du projet, peut prendre plusieurs formes : présentation de l'auteur et de sa bibliographie, prêt de livres au CDI, accompagnement des lycéens dans leur découverte de la littérature contemporaine...

En cas d'impossibilité de partenariat avec une bibliothèque, merci de contacter la Mél.

4. Organisation de la leçon de littérature

La leçon de littérature s'organise sur un créneau de 2 heures entre novembre 2022 et avril 2023.

La date de la leçon vous sera communiquée par la Mél en septembre en fonction des périodes de stages et d'examens.

Elle rassemble les lycéens dans une salle adaptée, équipée d'une sonorisation.

Après ouverture de l'événement par un membre du lycée (proviseur, professeur référent), l'auteur prononce sa leçon. Elle dure 45 minutes et a un caractère magistral. Elle est suivie d'un échange libre de 30 minutes ou plus entre les lycéens et l'auteur.

Sous certaines conditions, il pourra être proposé d'organiser la leçon selon d'autres modalités, par exemple en visioconférence.

5. Appel à candidatures

Les établissements souhaitant candidater pour l'accueil d'une leçon sur l'année 2022/2023 doivent remplir la fiche de candidature en ligne accessible ici ou en suivant ce lien : <https://forms.gle/Xt3AyG1uWuM3XZBo7>

Les lycées s'engagent, en remplissant la fiche de candidature, à :

- Désigner un coordinateur au sein du lycée, pour centraliser l'organisation et le suivi du projet
- Former une équipe projet constituée de membres du lycée et de la bibliothèque partenaire
- Organiser la leçon à la date communiquée par la Mél
- Ne pas se dédire après engagement sur une date
- Réunir des conditions techniques et matérielles nécessaires au déroulement de la leçon, et notamment prévoir une salle adaptée dans le lycée ou dans un équipement situé à proximité
- Accueillir dans de bonnes conditions l'auteur invité
- Rester en contact avec l'organisateur à toutes les étapes de l'action, et répondre à un questionnaire bilan à l'issue de la leçon

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 20 mai 2022.

Une réponse sera adressée par mail fin juin 2022 au proviseur et au coordinateur, après sélection des établissements par un comité (Conseil régional, Rectorats, Mél).

6. Calendrier prévisionnel

- 20 mai 2022 : date limite de dépôt des candidatures
- Fin juin 2022 : notification aux 100 lycées participants. Les équipes reçoivent à cette occasion un vadémécum et un courrier d'engagement à renseigner et à faire signer par les proviseurs
- Septembre 2022 : mise en place du calendrier des leçons
- Octobre 2022 : grande réunion de lancement avec les coordinateurs des lycées et les représentants des bibliothèques. La date, l'horaire et le lieu de la réunion seront précisés ultérieurement
- Entre novembre 2022 et avril 2023 : mise en œuvre effective des leçons

7. Contacts

La Maison des écrivains et de la littérature est chargée par la Région Île-de-France de la mise en œuvre de cette action.

Elle peut offrir un appui aux équipes intéressées pour présenter leur candidature.

Maison des écrivains et de la littérature : g.jousset@maison-des-ecrivains.asso.fr - 01 55 74 60 93